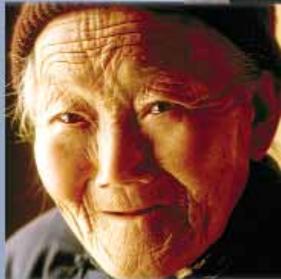




L'ACDI en bref



L'ACDI a pour mandat
de réduire la pauvreté,
de promouvoir les droits de
la personne et de favoriser
le développement durable



www.acdi.gc.ca

Quel est le mandat de l'ACDI ?

L'ACDI a pour mandat de réduire la pauvreté, de promouvoir les droits de la personne et de favoriser le développement durable.

L'ACDI a été créée en 1968 pour administrer l'essentiel du programme d'aide publique au développement (APD) du Canada. Une mesure de sa réussite est sa contribution à l'atteinte des Objectifs de développement du millénaire (ODM) et des objectifs plus vastes de la politique étrangère canadienne.



© ACDI/Roger LeMoine

Une élève dans une classe d'une école communautaire, telle qu'on en trouve dans les zones rurales du sud-est et du centre de l'Afghanistan, où l'ACDI contribue au relèvement du système d'éducation.

Ses priorités sont la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique, le développement du secteur privé, la santé, l'éducation de base, l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la viabilité de l'environnement. Il s'agit de secteurs dans lesquels le Canada possède des compétences lui permettant de contribuer de façon concrète au changement.

L'ACDI travaille de concert avec les partenaires du développement, les États fragiles et les pays en crise, les pays et les régions sélectionnés, les institutions et la population canadienne.

Dates marquantes

- Créée en 1968, l'ACDI est chargée d'administrer la majeure partie du programme de l'APD du Canada en faveur de l'Afrique, du Moyen-Orient, des Amériques et de l'Asie.
- En 1995, l'ACDI se voit confier la responsabilité de l'administration des programmes d'aide publique (AP) du Canada visant l'Europe centrale et de l'Est et l'ancienne Union soviétique (pays en transition), programmes qui sont destinés à appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique.

Avec qui l'ACDI travaille-t-elle ?

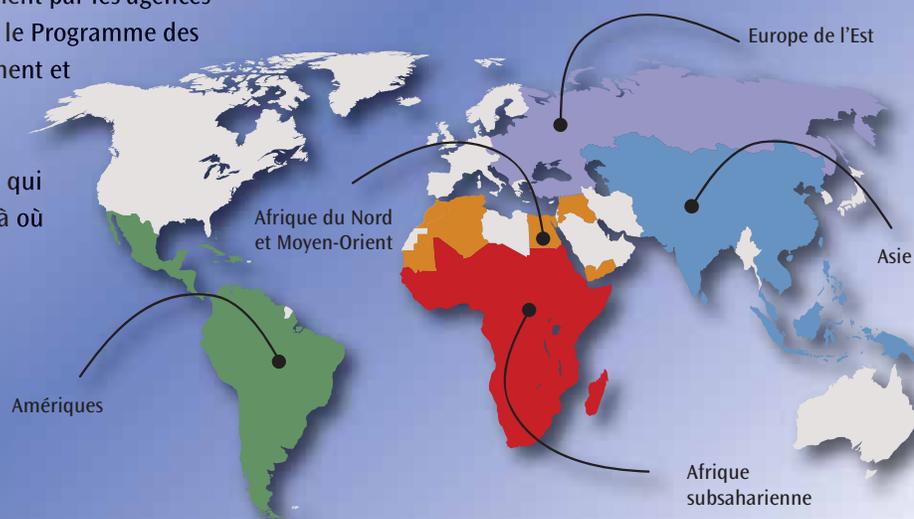
L'ACDI collabore étroitement avec les autres ministères fédéraux, les nombreuses organisations canadiennes de tout genre, les organisations internationales, les autres pays donateurs et, à l'évidence, les pays en développement eux-mêmes.

Où l'ACDI est-elle présente ?

L'Agence concentre de plus en plus son aide bilatérale (de pays à pays) à un groupe de pays qui ont démontré qu'ils peuvent utiliser l'aide de façon efficace.

Cette concentration n'inclut pas les programmes menés dans d'autres pays en développement par les agences multilatérales telles que l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Francophonie. De plus, elle ne comprend pas les cas de crise, de conflit et de catastrophe naturelle qui exigent une intervention rapide, là où l'ACDI prête main-forte.

L'administration centrale de l'ACDI est établie à Gatineau, au Québec. L'ACDI compte également des bureaux régionaux dans tout le pays, ce qui facilite les rapports avec les partenaires, les particuliers, le secteur privé et la société civile.



Comment faire affaire avec l'ACDI ?

L'ACDI fournit le financement pour des programmes et des projets internationaux de développement grâce à des contributions à diverses institutions canadiennes et internationales. L'Agence conclut en outre des contrats avec des sociétés canadiennes pour la mise en œuvre de ses programmes et projets de développement.

Des critères de financement différents s'appliquent à chacun des types de demandeurs et aux divers types de programmes ou de projets.

Pour plus de renseignements, consultez dans Internet la rubrique Travailler avec l'ACDI à l'adresse www.acdi.gc.ca/travailleravec/acdi.

Quelles sont les réalisations de l'ACDI ?

Les progrès sont bien réels. L'ACDI atteint des résultats en matière de développement international, conjointement avec ses partenaires locaux, canadiens et internationaux.

Quelques résultats

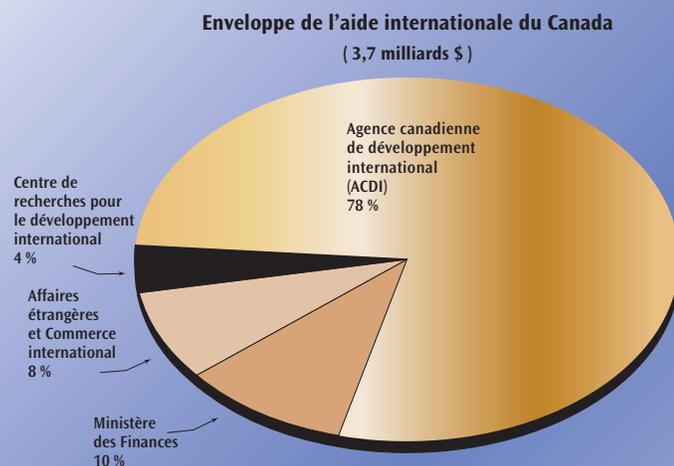
- À travers le monde, le nombre de personnes des pays en développement vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 1,25 milliard en 1990 à 980 millions en 2004. La proportion de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté est passée de près d'un tiers de la population à 19 % au cours de cette période*.

- Des progrès ont été accomplis en matière d'éducation en augmentant le nombre d'enfants scolarisés dans les pays en développement. Le taux de scolarisation dans le domaine de l'éducation primaire est passé de 80 % en 1991 à 88 % en 2005. Cette progression a surtout eu lieu depuis 1999*.
- À l'échelle mondiale, la mortalité infantile a chuté, et il est désormais clair que des interventions adaptées et salvatrices se sont révélées efficaces dans la réduction du nombre de décès dus aux principales causes de mortalité infantile — telle que la rougeole*.
- En outre, grâce à la contribution de l'ACDI, le Ghana, un pays de 22 millions d'habitants, est en bonne voie d'atteindre le premier objectif des ODM. Entre 1991 et 2006, ce pays d'Afrique a réduit de près de la moitié son taux de pauvreté (de 51,7 % à 28,5 %). Le nombre absolu de démunis a chuté de 7,9 millions en 1991-1992 à 6,2 millions en 2005-2006. En Tanzanie, le taux net d'inscription dans les écoles primaires est passé de 59 % en 2000 à 96 % en 2006, 50 % des élèves étant des filles. Un projet de trois ans entrepris conjointement en 2003 par l'ACDI et l'UNICEF a permis de réduire de 20 % la mortalité infantile dans 11 pays de l'Afrique de l'Ouest.

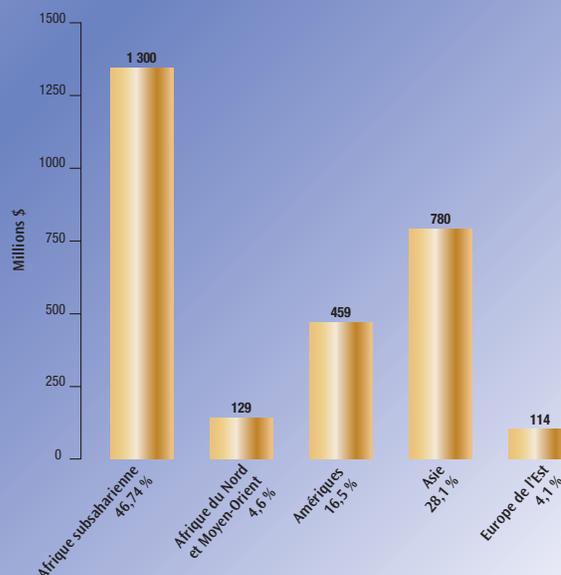
*Source : Nations Unies, *Objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport 2007*, New York, 2007.

L'ACDI en chiffres

Année financière 2005-2006
Déboursés de l'ACDI (aide au développement) :
2 782 milliards de dollars



Répartition des déboursés de l'ACDI
2005-2006
Millions \$ (arrondis)



Exemples de résultats dans les secteurs suivants :

Éducation

© ACDI/John Robinson



Une élève dans la province de Inhambane (Mozambique) lit une lettre dans laquelle elle remercie le Canada de l'aide financière versée pour rénover les murs de la salle de classe ainsi que fournir du matériel didactique et des ballons de soccer.

Le soutien fourni par l'ACDI à ce secteur a permis d'augmenter de 6,8 millions le nombre d'enfants inscrits à l'école depuis 2000 dans certains pays d'Afrique comme la Tanzanie. Au Mozambique, plus de 3,5 millions d'élèves ont reçu des manuels scolaires.

Égalité entre les femmes et les hommes

© ACDI/Nancy Durrell McKenna



Grâce à un prêt du Fonds d'initiative pour les femmes en Égypte, Nadia Rabea a ouvert une sandwicherie à Aswan afin de faire vivre sa famille composée de trois enfants.

Selon une évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'ACDI est le seul pays donateur en Égypte à avoir intégré avec succès l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses activités.

Environnement

© ACDI/Samuel Gervais



Des Honduriens creusent une tranchée pour y enfouir les tuyaux qui achemineront l'eau du réservoir vers le village avoisinant de Lombardia et d'autres villages.

Le projet d'approvisionnement durable en eau et d'assainissement (PASOS), mis en œuvre au Honduras, a permis à 61 000 personnes d'avoir accès à l'eau courante et à un système sanitaire.

Aide humanitaire

© ACDI/Nick Westlover



Munies de leur carte de rationnement, des personnes déplacées à cause du tsunami font la queue pour obtenir du riz, de la farine, des lentilles ou du sucre grâce au Programme alimentaire mondial.

L'aide fournie aux victimes du tsunami qui a ravagé les rives de l'océan Indien a permis de fournir des denrées alimentaires à 1,3 million de personnes par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial et de la communauté internationale.

Santé

© UNICEF/H005-2140/Giacomo Pirozzi



La vue et le système immunitaire de cette jeune Congolaise sont protégés par ces quelques gouttes de vitamine A, administrées au centre de santé Mont Ngafula, à Kinshasa.

Des suppléments de vitamine A ont été distribués dans le monde, ce qui a permis de sauver la vie à plus de 300 000 enfants de moins de cinq ans chaque année.

Développement du secteur privé

© ACDI/Roger LeMoynes



Un homme et une femme tissent des tapis sur un métier à tisser dans le cadre d'un projet générateur de revenus pour les femmes. L'homme est un instructeur et un membre de la Fondation pour la culture et l'assistance en Afghanistan, un projet qu'administre CARE Canada et que finance l'ACDI.

Lancé par le gouvernement afghan en 2003, le Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan (MISFA) dépasse les objectifs fixés au départ. Quelque 300 000 personnes démunies des régions rurales et urbaines ont bénéficié d'avances totalisant 70 millions de dollars. Ces pauvres, à qui aucune banque n'aurait fait confiance, remboursent capital et intérêts dans une proportion de 98 %. Comme quoi une parole donnée vaut bien une bourse pleine ! L'ACDI est le premier donateur à ce programme.

Pour en savoir d'avantage sur les résultats en matière de développement international, consultez notre page *Sur le terrain* à l'adresse www.acdi-cida.gc.ca/surleterrain.

Vous pouvez également en savoir davantage au sujet du développement international en invitant un de nos conférenciers. Veuillez communiquer avec le Service de renseignements au public à l'adresse info@acdi-cida.gc.ca

ou

1 800 230-6349

N° de catalogue CD4-46/2007
ISBN 978-0-662-69983-5
Imprimé au Canada

